



Syndicat national

Pénitentiaire des

Surveillants et Surveillants Brigadiers



Compte Rendu de Réunions du 19 et 20 Février 2020 "Mission Extractions Judiciaires" "Bilatérale Métiers"

Le 19 Février, le SPS a été convié à participer à un entretien sur la **mission Extractions Judiciaires** dans les locaux parisiens de l'Inspection Générale de la Justice. Les inspecteurs qui ont reçu la délégation SPS sont missionnés et devront rendre un rapport (confidentiel) comportant des préconisations. Les résultats de leur enquête seront portés à la connaissance de la Ministre de la Justice et du Directeur de L'Administration Pénitentiaire.

La délégation SPS, composée de 4 Surveillants aura apporté des réponses précises aux questions ciblées de nos auditeurs en s'autorisant, bien évidemment, à dénoncer les problématiques générales rencontrées dans la plupart des PREJ.

Ce que les collègues subissent au quotidien, le SPS ne s'est pas retenu de le faire connaître et de partager les problématiques majeures :

- Les effectifs bien trop sous-dimensionnés qui ne permettent pas d'assurer l'intégralité des missions dans des conditions optimales de travail/repos. Durée des missions, durée des temps de trajets, l'impossibilité des relèves, le temps de repos. Les débats nous ont ainsi conduits à parler des missions ELSP et du traitement des réservistes pénitentiaires.
- Le SPS a fait savoir qu'il souhaite que toute escorte 1 et 2 (sans exception) soient réalisées à 3 agents afin de maintenir l'organisation du niveau de sécurité attendue, soulignant donc que les ARPEJ et Chefs de PREJ n'hésitaient pas à faire évoluer les agents en simple binôme au nom du maintien des objectifs, coûte que coûte, ce qui a pour avantage de limiter ainsi leurs IDF (Impossibilités de faire).
- Les facteurs relationnels humains peu considérés se traduisent notamment par le manque d'une véritable présence RH au cœur des structures PREJ, mais aussi, par des délais de traitements jugés beaucoup trop importants dans la régularisation des Fiches de Frais, ou encore, la non-prise en compte des besoins avec une indifférence totale des conditions de travail des agents par leur hiérarchie directe.
- La constitution des parcs véhicules a été aussi abordée. La fragilité de certains types de véhicules, l'inconfort de certains autres ont été soulignés (des bruits de caisses phénoménaux en passant par les ruptures de sièges etc).

Un rapport détaillé de 23 pages rédigé par le SPS a été remis en main propre à nos interlocuteurs.

Les inspecteurs ont ainsi eu l'occasion d'être sensibilisés par le SPS sur ces axes de travail, mais aussi sur les revendications précises de notre syndicat concernant le devenir du métier de Surveillant et la naissance d'une véritable Police Pénitentiaire. Cet exposé a suscité l'intérêt auprès de nos interlocuteurs car ces nouvelles missions conduisent de plus en plus les Surveillants à évoluer sur la Voie Publique en garantissant et organisant leur propre sécurité, en toute indépendance et autonomie.

Jeudi 20, le SPS était chargé d'examiner des projets de notes, circulaire et textes relatifs aux modalités de mise en œuvre de l'expérimentation des caméras individuelles, de la réalisation et l'organisation des fouilles à corps, ainsi que les palpations de sécurité (détenus et visiteurs) dans le respect de l'assouplissement de l'art 57. Certaines observations et remarques ont été ainsi formulées par le SPS.

La délégation SPS a aussi été informée de la mise en place de groupes de travail sur le Pistolet Impulsions Electriques (Tazer) qui devraient se réunir en Mars et Avril 2020.

Le 24 Février 2020,

Pour le Bureau Central National
Nicolas FRANCOIS

Site Internet : <http://www.sps-penitentiaire.fr/>

E-Mail : spsnongrades@hotmail.com